



PRESENTATION DES MISSIONS AGREES

à destination des adhérents du réseau Uniopss-Uriopss



Novembre 2024



LE SERVICE CIVIQUE DANS LE RESEAU UNIOPSS-URIOPSS

En 2010, l'État a mis en place le Service Civique pour répondre à l'importante demande de projets citoyens par et pour les jeunes.

En lien avec ses valeurs de solidarité et de citoyenneté, l'Uniopss s'implique dans le Service Civique pour participer au renforcement de la cohésion sociale à travers l'engagement des jeunes. L'Uniopss est ainsi agréée depuis 2015 par l'Agence du Service Civique pour accueillir et mettre à disposition des volontaires en Service Civique auprès de son réseau (Uriopss, adhérents nationaux et leurs adhérents respectifs).

Accueillir un volontaire en Service Civique, c'est permettre à des jeunes de tous horizons de se rendre utiles auprès des associations de solidarité en vivant une expérience de mixité sociale. Accueillir un jeune permet aux organismes de renforcer leur ouverture vers l'extérieur en développant des manières d'agir différentes auprès des personnes accompagnées. C'est également l'occasion d'expérimenter de nouveaux projets, tout en contribuant au projet d'avenir des volontaires.

Le Service Civique à travers l'agrément de l'Uniopss

- Un engagement volontaire de 8 mois en moyenne
- Pour tous les jeunes de 16 à 25 ans (étendu jusqu'à 30 ans pour les volontaires en situation de handicap)
- La réalisation d'une mission d'intérêt général
- Au sein d'une association adhérente au réseau Uniopss-Uriopss
- Indemnisée par l'Etat et l'organisme d'accueil

4 domaines d'activités, 8 missions agréées

L'Uniopss est agréée pour proposer des missions dans 4 domaines d'activité : la solidarité, la santé, l'éducation pour tous, l'environnement.

Cet agrément permet aux structures qui le désirent d'accueillir des volontaires dans le cadre de 8 missions participant à la lutte contre les exclusions, à l'accompagnement des personnes en situation de handicap, à la mobilisation contre l'isolement des personnes âgées, à l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des patients dans les services de santé, à la valorisation des pratiques associatives, au renforcement du lien social, à la transition écologique au sein des associations de solidarité et de santé, etc.

Ce catalogue vise à vous présenter ces 8 missions types à travers lesquelles vous pourrez proposer un projet d'accueil de volontaires en Service Civique.

LES FONDAMENTAUX DU SERVICE CIVIQUE

1. Un petit + pour la structure

La mission de Service Civique est une occasion d'apporter un regard extérieur à votre structure, de la promouvoir, d'expérimenter de nouveaux projets ainsi que de nouvelles manières d'agir auprès des personnes accompagnées tout en développant l'engagement citoyen des jeunes.

2. Une mission d'intérêt général

L'intérêt général doit être au cœur de la mission, le fait que le projet de l'organisme d'accueil soit d'intérêt général ne suffit pas : cette dimension doit être centrale dans les activités réalisées par le volontaire. Cela se traduit sur le terrain par des actions au contact des bénéficiaires, en lien avec les salariés.

3. Une activité complémentaire à celle des bénévoles et des salariés

La mission du volontaire s'articule avec le travail des salariés et les activités des bénévoles en apportant un soutien et une continuité aux actions menées. De ce fait, elle ne peut pas consister en des tâches récurrentes de l'association ou liées à son fonctionnement courant, ni substituer au travail des salariés.

4. Une mission accessible à tous les jeunes

La mission de Service Civique est accessible à tous les jeunes sans conditions de diplôme ou d'expérience. Dans chaque structure d'accueil, un tuteur sera chargé d'accompagner le volontaire et de veiller au bon déroulement de la mission.

5. Un accompagnement bienveillant

L'accompagnement des volontaires est au cœur du projet d'accueil. Le Service Civique est un temps de transmission entre chaque jeune engagé, son tuteur et les autres membres de son organisme d'accueil. C'est également un temps de réflexion sur son projet d'avenir. Un environnement bienveillant permet au volontaire de s'ouvrir aux autres, de progresser dans leur mission, dans leur projet de vie et dans leur vision du monde.

6. Un engagement volontaire

La structure d'accueil construira, avec le volontaire, un projet de mission adapté prenant en compte ses motivations et ses compétences.

7. Une expérience de mixité sociale

La mission de Service Civique permet d'apporter au volontaire une ouverture sur un environnement différent de celui dans lequel il évolue habituellement et peut être l'occasion pour lui de rencontrer des personnes de tous horizons.

ACCOMPAGNER LES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

1. Construction du projet de volontariat

Une mission de Service Civique est la rencontre entre le projet d'engagement d'un jeune et un projet d'intérêt général porté par une structure. L'organisme d'accueil construira donc un projet d'accueil en articulation avec les motivations et les talents du volontaire. Ce projet constitue un plan d'action personnalisé permettant de répondre aux objectifs de la mission.

Afin de respecter les exigences d'universalité d'accès au Service Civique, les missions proposées ne doivent pas faire appel à des compétences spécifiques. Dans le cas contraire, il est demandé aux structures d'accueil de proposer un dispositif de formation permettant au futur volontaire d'acquérir ces compétences dans les premiers temps de la mission.

2. Accompagnement par un tuteur

Chaque structure d'accueil est responsable de l'accompagnement du volontaire. Elle est chargée d'identifier un tuteur qui organisera l'accueil du volontaire et son intégration auprès des bénévoles et salariés. Le tuteur accompagne le volontaire dans la définition et la réalisation de son projet de volontariat. Il est son interlocuteur privilégié et veille au bon déroulement de la mission ainsi qu'à son évaluation.

En parallèle, le tuteur guide le volontaire dans la construction de son projet d'avenir. Bien que le Service Civique ne soit pas un dispositif d'insertion, le tuteur constitue un relais pour orienter le jeune vers les ressources pertinentes du territoire qui pourront l'aider à formaliser son projet.

3. Indemnisation des volontaires

L'Etat prend en charge l'indemnité mensuelle forfaitaire du volontaire fixée à **504,98 €** (au 1^{er} janvier 2024). La structure d'accueil du volontaire participe mensuellement à hauteur de **114,85€** (au 1^{er} janvier 2024) aux frais liés à la subsistance, aux transports et au logement du volontaire sous forme de prestation en nature ou en espèces.

4. Formations au cours de la mission

Durant le Service Civique, chaque volontaire participera à une formation civique et citoyenne. Celle-ci comporte un volet « pratique » de formation aux premiers secours, prise en charge par l'Agence du Service Civique. Elle inclut également une formation « théorique » pour sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté. Le réseau Uniopss-Uriopss se chargera d'organiser la formation civique et citoyenne.

PRESENTATION DES 8 MISSIONS AGREES

Le réseau Uniopss-Uriopss a conçu 8 fiches missions de Service Civique qui peuvent être proposées dans le cadre de son agrément.

① Missions agréées en solidarité

Mission 1A

- Favoriser l'accès à la vie sociale, citoyenne, culturelle de publics vulnérables

Mission 1B

- Favoriser l'accès et le bon usage des outils numériques au sein des associations de solidarité

Mission 1C

- Favoriser l'accès à la vie sociale, citoyenne, culturelle des personnes âgées à domicile

Mission 1D

- Encourager la solidarité intergénérationnelle au sein des associations de solidarité

② Missions agréées en santé

Mission 2A

- Favoriser l'accès à la vie sociale, citoyenne, culturelle des personnes dans les lieux de soin

- **Mission 2B**

Mener des actions de prévention et sensibilisation à la santé au sein d'associations de solidarité

③ Missions agréées en éducation pour tous

Mission 3A

- Soutenir l'accompagnement scolaire des enfants et aider à l'alphabétisation des adultes

⑥ Missions agréées en environnement

Mission 6A

- Encourager la transition écologique au sein des associations de solidarité et de santé

Solidarité – Mission 1A

Favoriser l'accès à la vie sociale, citoyenne, culturelle de publics vulnérables

La mission contribuera à accompagner la réinsertion de publics vulnérables. Il pourra s'agir de personnes en situation de difficultés sociales, de précarité, d'exclusion (populations migrantes, personnes sans domicile fixe, familles monoparentales), ou bien de personnes en situation de handicap, ou encore de personnes âgées ou bien d'enfants et de jeunes etc.

Cette mission peut se dérouler en accueils de jour, en foyers d'hébergement, dans des établissements médico-sociaux ou des instituts médico-éducatifs, EHPAD, résidences autonomie, des associations de solidarité, des établissements dédiés à la petite enfance ou la protection de l'enfance, ou encore des MECS.

L'objectif d'intérêt général de cette mission est d'encourager l'accès à l'autonomie de ces personnes, de participer à leur réinsertion sociale et de leur redonner envie d'être actrices de leurs parcours d'insertion, de réinsertion.

Le (la) volontaire sera amené (e) à :

- Engager des actions ou des activités permettant aux personnes bénéficiaires de sortir de leur environnement quotidien et de rétablir du lien social : visites, événements, temps festifs et conviviaux, co-animation d'ateliers culinaires, activités artistiques, culturelles ou sportives, etc. La plupart des activités sont déjà préexistantes et intégrées au planning des structures. Le volontaire vient en appui sur l'animation de ces activités et peut en proposer de nouvelles ;
- Mettre en place et co-animer des ateliers pour encourager l'autonomie des personnes bénéficiaires : ateliers d'aide aux démarches administratives, ateliers d'aide au numérique (afin de permettre notamment le maintien des liens familiaux), atelier d'aide à l'appropriation de la ville (lieux ressources, transports, etc) ;
- Accompagner les bénéficiaires pour des sorties à pied ;
- Encourager l'accès à la vie citoyenne en mettant en place des activités visant à impliquer les bénéficiaires sur les enjeux de société et à augmenter leur pouvoir d'agir via des outils tels que les sondages, les débats, les boîtes à idées, les boîtes à parole etc. Il peut s'agir d'activités en lien avec les thématiques de mobilité, de scolarité, d'emploi, etc.
- Faciliter le lien avec les familles (proposer des activités lors de visites médiatisées ou dans des lieux d'accueil) et/ou avec l'extérieur (établissements scolaires, ESAT, professionnels de santé etc.) ;
- Être à l'écoute, discuter et tisser des liens de confiance avec les personnes accompagnées en échangeant sur leur vie quotidienne.

Solidarité – Mission 1B

Favoriser l'accès et le bon usage des outils numériques au sein des associations de solidarité

La mission s'intégrera dans des projets de lutte contre les exclusions et de renforcement de l'autonomie des différents publics accueillis dans les associations de solidarité : adultes, enfants en situation de handicap, personnes âgées, personnes en situation d'exclusion, etc.

Cette mission est nouvellement proposée, et par du constat que les associations de solidarité accompagnent de plus en plus tous les publics dans la prise en main d'outils numériques.

La mission contribuera à différents objectifs d'intérêt général par exemple :

- Lutter contre la fracture numérique
- Lutter contre le harcèlement en ligne, rompre l'isolement
- Encourager le retour à l'emploi,
- Mettre en place des usages responsables des outils numériques.

Le (la) volontaire sera amené (e) à :

- Créer et co-animer des ateliers numériques en lien avec l'équipe d'animation (appropriation d'un outil numérique adapté aux personnes en situation de handicap, sensibilisation au cyber harcèlement, sensibilisation aux fake news et à la recherche d'informations fiables, utilisation des réseaux sociaux, accompagnement à la recherche d'offres d'emploi, utilisation des tablettes ou smartphones, etc.) ;
- Accompagner aux démarches quotidiennes en ligne et à la navigation simple sur internet (envoi d'un email, prise de rendez-vous, lecture de la presse, recherche d'une recette, recherche pour des travaux scolaires, etc.) ;
- Planifier des temps d'échange avec les proches et la famille (appel en visioconférence, réception de photos ou lectures de vidéos numériques envoyés par les proches, etc.).

Solidarité – Mission 1C**Favoriser l'accès à la vie sociale, citoyenne, culturelle des personnes âgées à domicile**

La personne volontaire interviendra au domicile de personnes âgées en situation d'isolement. Il sera intégré à des associations d'aide à domicile.

La dimension d'intérêt général de la mission sera incarnée par la poursuite des objectifs suivants :

- Faciliter le maintien des personnes accompagnées dans une vie sociale, citoyenne et culturelle
- Favoriser le maintien à domicile et l'autonomie des personnes
- Favoriser le maintien des liens familiaux et autres proches
- Lutter contre l'isolement des personnes accompagnées
- Participer à la solidarité intergénérationnelle.

Le (la) volontaire sera amené (e) à :

- Rendre visite aux personnes âgées isolées vivant à domicile et engager des discussions, organiser des jeux de société ;
- Recueillir leurs souvenirs, valoriser leurs témoignages (par exemple en créant des livres, en organisant des expositions de photos d'époque, via la mise en valeur des anciens métiers et savoir-faire, etc.) ;
- Développer la vie sociale et la création de lien pour la personne âgée en lui faisant rencontrer d'autres séniors sur son territoire ou des voisins ;
- Accompagner les personnes âgées lors d'activités extérieures : sorties culturelles, balades, achats, activité physique adaptée, etc. ;
- Proposer des animations pour encourager la curiosité des personnes âgées et favoriser le maintien des liens avec les voisins ou les proches : atelier de cuisine, organisation d'appels ou de visio avec les proches, aide à la lecture de photos ou vidéos numériques, envoi d'un courrier, etc.

Solidarité – Mission 1D**Encourager la solidarité intergénérationnelle
au sein des associations de solidarité**

La solidarité intergénérationnelle est au cœur d'un certain nombre de projets et d'initiatives portés par les associations de solidarité, en particulier de celles qui agissent auprès des personnes âgées et des enfants. Lors de la mise en place d'actions, il peut y avoir certains stéréotypes, préjugés de ces publics les uns envers les autres.

La mission correspond à différents objectifs d'intérêt général :

- Elle participera à la lutte contre l'isolement des jeunes et des seniors
- Elle luttera contre les préjugés entre les générations et encouragera le dialogue et le partage d'expérience.

La majeure partie des activités de cette mission seront réalisées en lien avec le prix Chronos. Il s'agit d'un prix de littérature décerné par des lecteurs de tout âge qui s'attache à faire réfléchir les participants sur le parcours de vie, les souvenirs, les relations entre les générations, la vieillesse, la mort, la transmission des savoirs etc. Il a notamment pour but d'encourager le développement des relations intergénérationnelles et de développer le goût de la lecture chez les jeunes.

Le (la) volontaire sera amené (e) à :

- Organiser et animer des activités en lien avec le Prix chronos – qui a lieu de septembre à juin (temps de lecture des ouvrages, activités autour du Prix, vote, choix du jury) - porté par l'Uniopss au sein de l'établissement d'accueil et associer un établissement scolaire local au projet : organiser des temps d'échanges en commun entre jeunes et personnes âgées, des temps de débats sur les ouvrages, proposer des ateliers de lecture en commun ;
- Organiser un événement dans le cadre de la Semaine bleue (semaine nationale des retraités et des personnes âgées, qui a lieu chaque année en septembre/octobre) : projection d'un film, organisation d'une exposition photo, mise en place d'une activité physique adaptée en lien avec l'équipe d'animation et de possibles structures partenaires ;
- Mettre en place et animer des activités ou des sorties favorisant les échanges entre les jeunes et les personnes âgées (lectures, ateliers théâtre, échanges) et favoriser le partage des retours d'expérience de chacun ;
- Participer à la mise en place d'une initiative sur le sujet de la solidarité intergénérationnelle le 29 mai (journée européenne de la solidarité intergénérationnelle).

Santé – Mission 2A

Favoriser l'accès à la vie sociale, citoyenne, culturelle des personnes dans les lieux de soin

La mission interviendra auprès de personnes accueillies dans des lieux de soins, telles que des lieux d'accueil, d'attente, de consultation, des permanences, des établissements gériatriques, des soins de suite et de réadaptation ou encore des lieux d'hospitalisation pédiatrique. Les volontaires auront pour mission d'accompagner et de soutenir les personnes accueillies dans ces lieux et leurs proches.

La dimension d'intérêt général de la mission sera incarnée par la poursuite des objectifs suivants :

- Informer et orienter les patients et leur famille à toutes les étapes de l'hospitalisation ou du parcours de soins
- Offrir un soutien moral aux patients et aux familles
- Eviter les ruptures dans la vie sociale et familiale des patients et lutter contre leur isolement
- Renforcer le lien des patients avec le monde extérieur
- Participer à l'organisation des temps d'attente.

Le (la) volontaire sera amené (e) à :

- Rassurer les patients et leurs proches : être à l'écoute, tenir compagnie aux personnes, expliquer le déroulement du parcours de soin, les démarches, le rôle et les différentes fonctions des personnels de santé et de soins ;
- Renseigner, orienter, expliquer et diffuser de l'information aux patients et/ou à leurs proches : prévenir un proche, faciliter le retour à domicile, rappeler un horaire de rendez-vous, etc. ;
- Proposer et organiser des activités individuelles ou collectives auprès des personnes accueillies en lien avec les animateurs déjà présents, et avec des intervenants extérieurs : jeux de société, ateliers de motricité par le jeu, lectures, appels aux familles, etc. ;
- Accompagner les patients vers les services ou activités proposés à l'intérieur ou l'extérieur de l'hôpital ;
- Effectuer des visites dans les chambres des patients qui le souhaitent, pour apporter une présence, un dialogue.

Santé – Mission 2B

Mener des actions de prévention et sensibilisation à la santé au sein d'associations de solidarité

La mission vise à participer à la sensibilisation de différents publics aux questions de santé.

Elle peut intervenir auprès du grand public mais aussi auprès de groupes plus ciblés, en fonction de leur âge, de leur pathologie, de leur lieu de vie, etc.

La dimension d'intérêt général de la mission sera incarnée par la poursuite des objectifs suivants :

- Sensibiliser les publics cibles à l'adoption d'une bonne hygiène de vie
- Prévenir les conduites addictives auprès des populations à risques
- Participer à la diffusion de bonnes pratiques

Les interventions et actions de sensibilisation des volontaires veilleront à s'inscrire dans les programmes au long court, développées par les associations de prévention expertes des sujets proposés, programmes ayant fait leurs preuves en matière de prévention et de promotion de la santé.

Le (la) volontaire sera amené (e) à :

- Intervenir auprès d'enfants et adolescents sur l'équilibre alimentaire ;
- Intervenir auprès d'adolescents ou d'adultes pour prévenir les addictions ou les conduites à risque : tabac, alcool, toxicomanie ;
- Sensibiliser des jeunes à la question de la contraception et sur le thème de la sexualité dans le cadre de projets menés par des centres d'information et de planification familiale, des centres sociaux ou des associations locales ;
- Sensibiliser des familles ou des parents isolés sur la question des accidents domestiques : apprentissage des bonnes pratiques, visite à domicile et distribution de documentation ;
- Sensibiliser les personnes en situation de handicap à la pratique sportive ou aux questions de vieillissement ;
- Sensibiliser des usagers de drogues à la réduction des risques.

Éducation pour tous – Mission 3A

Soutenir l'accompagnement scolaire des enfants et aider à l'alphabétisation des adultes

La mission vise à soutenir l'accompagnement scolaire des enfants et des adolescents accompagnés par des établissements du secteur sanitaire et social (enfants placés dans le cadre de la protection de l'enfance, jeunes mères isolées accueillies dans des foyers, enfants malades ou en situation de handicap, enfants issus de familles en difficulté, etc.) ou à aider à l'alphabétisation des adultes, par exemple des personnes concernées par l'illettrisme ou des personnes migrantes.

La dimension d'intérêt général de la mission sera incarnée par la poursuite des objectifs suivants :

- Soutenir l'accompagnement scolaire et le développement personnel des enfants
- Aider à l'alphabétisation des adultes
- Promouvoir la langue française.

Le (la) volontaire sera amené (e) à :

- Initier des enfants et/ou adolescents à la lecture, les accompagner sur leurs devoirs scolaires, organiser des petits groupes de travail. Ces activités pourront être menées en collectif ou en individuel, en fonction des besoins des enfants ;
- Proposer des activités éducatives ludiques aux enfants, afin de renforcer leur confiance en soi, le vivre ensemble, leur créativité ou leur imagination ;
- Participer à l'organisation et l'animation d'ateliers pour accompagner des adultes illettrés dans l'acquisition d'apprentissages fondamentaux et dans la compréhension du français (comment se repérer dans la ville, remplir un formulaire simple, lire un courrier, écrire une adresse, comprendre l'actualité, comprendre les paroles d'une chanson etc.) ;

Environnement – Mission 6A

Encourager la transition écologique au sein des associations de solidarité et de santé

C'est une nouvelle mission proposée dans le cadre du renouvellement de l'agrément. Le sujet de la transition écologique est au cœur de nombreuses actions mises en place par les associations de solidarité dans leur quotidien, et à travers leur engagement, les volontaires en service civique peuvent participer à la diffusion des bonnes pratiques.

La mission correspond à plusieurs objectifs d'intérêt général :

- Lutter contre le réchauffement climatique
- Préserver l'environnement, la faune, la flore
- Adopter une consommation durable et responsable
- Donner à toutes et tous l'accès à des produits alimentaires sains et de consommation durable et responsable.

Le (la) volontaire sera amené (e) à :

- Organiser des ateliers de sensibilisation et des activités (plantations, entretien, récoltes, dégustation) autour de potagers et/ou de jardins pédagogiques auprès de publics enfants ou adultes dans les établissements médico-sociaux ;
- Organiser des sorties auprès de partenaires locaux engagés dans la transition écologique : fermes pédagogiques, recycleries, magasins de seconde main, repair café, ateliers de réparation de vélos, etc ;
- Organiser et animer des ateliers collectifs de sensibilisation auprès des personnes accompagnées et de leurs familles sur des thématiques variées : transports, tri des déchets, recyclage, gestion de l'eau, etc ;
- Créer des outils pédagogiques adaptés aux personnes accueillies au sein de l'établissement par exemple : en français facile, sous forme de jeux pour les enfants et les jeunes, etc.

LES REFERENTS SERVICE CIVIQUE DU RESEAU UNIOPSS-URIOPSS

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	ILE DE FRANCE
<p>Floriane DAMIAO - Uriopss f.damiao@uriopss-ara.fr 04 72 84 78 10</p>	<p>Yonée THOMAR - Uriopss y.thomar@uriopss-idf.fr 01 44 93 27 15</p>
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	OCCITANIE
<p>Marie GRETHEL – Uriopss m.grethel@uriopss-grandest.fr 03 88 75 06 34 07 69 08 57 83</p>	<p>Anne DUMUIS - Uriopss a.dumuis@uriopss-occitanie.fr 04 67 52 51 29 06 66 50 21 12</p>
GRAND-EST	PAYS DE LA LOIRE
<p>Marie GRETHEL – Uriopss m.grethel@uriopss-grandest.fr 03 88 75 06 34 07 69 08 57 83</p>	<p>Nicolas NOCET- Uriopss n.nocet@uriopss-pdl.fr 02 51 84 50 10</p>
HAUTS DE FRANCE	
<p>Michael VINCENT - Uriopss m.vincent@uriopss-hdf.fr 03 20 12 83 45 06 18 49 81 02</p>	

**BRETAGNE / CENTRE / NORMANDIE / NOUVELLE-AQUITAINE
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR /
DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer)**

Uniopss
service-civique@uniopss.asso.fr
 01.53.36.35.00